



Numéro de l'acte	2015-141-FINJR
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.10

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015

### QUESTION N°2015-141

**FINANCES** : Taxes et Produits irrécouvrables - Admission en non valeur

**RAPPORTEUR** : Madame Caroline SAUDEMONT

VU le code général des collectivités territoriales,  
VU le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Monsieur le Trésorier Principal nous a informé qu'il n'a pu obtenir le recouvrement de la somme de 1 356.03 € (Mille trois cent cinquante-six euros et trois centimes) au titre des exercices 2009 à 2014, représentant le non-paiement de droits de repas de cantine, de livres non rendus à la médiathèque, d'inscription au CLSH, d'infraction aux règles concernant les dispositifs de publicité. Les services de la Trésorerie n'ont pu procéder au recouvrement de ces sommes pour les raisons suivantes : modicité des sommes à recouvrer, insolvabilité ou recherches infructueuses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- 1°) d'admettre en non valeur une créance totale de 1 356.03 €
- 2°) d'imputer les dépenses à provenir de cette décision sur les crédits inscrits à l'article 6541 du Budget 2015

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 29 septembre 2015

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT

Acte administratif certifié exécutoire  
Après réception en Sous-Préfecture  
le 01.10.15... et publication ou  
notification le 01.10.15

Madame le Maire

C. SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015**

**Affiché le 30 septembre 2015**

L'An Deux Mille Quinze le vingt neuf septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 23 septembre 2015, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne - Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :** Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Roxanne VASSEUR - PEPE ayant donné pouvoir à James MUNCK  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Christine DACY  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT  
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Guillaume BOYAVAL

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 24 présents
- 0 absent non excusé
- 5 absents excusés avec pouvoir

**Monsieur Dominique GODART  
est nommé secrétaire de séance.**